

(Bruno Chabert)

copie
En tant que résident de la commune de
Laverantière, et originaire du Lot, il
me semble vital d'être à l'écoute de
la volonté des habitants de la région.

Le maire de Laverantière, Gilles Villard,
a toujours agi avec honnêteté et
détermination pour sa commune, dans le
but de concilier les volontés de chacun,
et en impulsant une dynamique collective

très positive. Le bourg s'est repopulé
ces dernières années, les activités se
développent (usine de noix, bibliothèque,
salle L'Oréal pour concerts et spectacles).

Le PLU proposé et adopté par le Conseil
Municipal prolonge cette dynamique d'activités
mais pas à n'importe quel prix : la
nature, resplendissante et pérennante sur
la commune, doit être protégée des intérêts
égocistes de certains industriels. Ainsi,
le FRAU en particulier est inscrit (à nouveau)
comme zone protégée, ce qui exclut la
possibilité d'une extension de la carrière d'Imérys.
La décision est démocratique - et de bon
sens : à l'heure du développement durable
et de la transition écologique, nous ne pouvons
plus laisser les industriels détruire la nature
selon leur bon vouloir. Cette DÉCISION DOIT
ÊTRE RESPECTÉE ! Le PLU DOIT ÊTRE
RESPECTÉ !! Il en va de la nature, c'est-
à-dire de notre avenir à tous.